



Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

Restructuration du réseau pour 2013 et 2014

Proposition de la Direction du processus de restructuration et de postulation ouvertes aux conducteurs bus

Postulation en novembre 2013 : pour donner une « chance » supplémentaire de rester sur son site d'origine suite à l'ouverture du 3ème dépôt, les conducteurs dont les lignes partent sur un autre site pourront postuler sur des places dites « gelées ».

Critères : ancienneté ligne, société, âge puis nombre d'enfant.

Ces futurs titulaires seront affectés sur le roulement de mars 2014 et conserveront leur ancienneté ligne. Ex: un conducteur du 16 avec 12 ans d'ancienneté ligne pose le 22. Il l'obtient et devient titulaire du 22 sur le roulement de mars 2014 avec 12 ans d'ancienneté ligne.

Postulation en décembre 2013 : Postulation annuelle classique ouverte à tous les conducteurs titulaires et voltigeurs .

Critères : ancienneté société, âge puis nombre d'enfant.

Postulation en septembre 2014: Tous les conducteurs titulaires et voltigeurs bus participent à cette postulation. Toutes les places des lignes seront mises en jeu y compris celles d'En Jacca non couvertes par des titulaires.

Par contre des priorités sont mises en place :

Priorité 1 : priorité sur sa ligne d'exploitation, ou les lignes d'exploitation contenant au moins une ligne commerciale de son ancienne ligne d'exploitation..OUF!

Ex : 8/50 : le 8 est la ligne d'exploitation, le 50 la ligne commerciale.

Le conducteur titulaire sera prioritaire sur le 8 et le 50.

Un Cdr RNA est prioritaire sur le RNL et RNC.

Priorité 2 : pour les conducteurs dont la ligne ou une partie de la ligne va à Colomiers (RNA, RNL, 8,16,17,24,25,53,65), priorité sur les lignes d'exploitation restant sur son site d'origine.

EX : Un cdr Langlade titulaire sur le 8/50 décide de quitter le 8 et le 50, il postule en restant prioritaire sur toutes les lignes de Langlade (Pas de priorité sur Atlanta et Colomiers et vice versa)

Priorité 3: Pour tous les conducteurs sur l'ensemble des lignes.

Attention, lors de cette restructuration les conducteurs titulaires changeant de ligne conserveront l'ancienneté acquise sur leur ancienne ligne.

Critères : ancienneté ligne, société, âge puis nombre d'enfant.

A l'issue de ces postulations spécifiques et pendant une année, les titulaires dont la ligne changent de site et qui n'auraient pas trouvé de places de titulaires, se verront proposer un roulement 26 semaines sans RV, avec programmation du travail le vendredi pour la semaine suivante (Maximum de 5 personnes / site).

Octobre 2014 : répartition des Voltigeurs par site : Postulation des voltigeurs sur des sites, avec comme seule priorité celle de leur site respectif.

Ex : les Volt Alt priorité ATL, Volt Lang priorité Lang et Volt volontaires En Jacca priorité Colomiers.

Critères : ancienneté ligne, société, âge puis nombre d'enfant.

Les voltigeurs « sans site » seront désignés d'office par la Direction sur un site ...!

Postulation en décembre 2014: Postulation annuelle classique...

Attention : Si l'ouverture de Colomiers devait être retardée les roulements conséquents des postulations de septembre 2014 dérouleront jusqu'à l'ouverture de Colomiers.

Dès l'ouverture de Colomiers, les affectations et roulements faisant suite à la postulation de décembre 2014 , prendront effets.

Tableaux de Marche : la CGT a insisté voire exigé que les futurs TM soient présentés en novembre 2013 pour permettre à tous de postuler en connaissance de cause.

En effet comment postuler sur le 8 ou le 50 sans pouvoir connaître ses futures conditions de travail?

De même la CGT a demandé tous les TM hiver, vacances scolaires, été samedi et dimanche pour septembre 2014 pour les mêmes raisons.

Emplois, Salaires, Retraites, une première journée de mobilisation réussie.

Ce sont des centaines de Traminots qui se sont rassemblés avec la CGT pour protester contre une nouvelle réforme des retraites.

16 000 manifestants ont défilé dans les rues de Toulouse le mardi 10 septembre, 500 à St Gaudens. De l'avis des observateurs, la participation était supérieure aux premières manifestations de 2010.

La Cgt représentait une bonne partie du cortège unitaire. La cinquantaine d'appels à la grève tant locaux que nationaux, explique la participation de salariés de la quasi-totalité des secteurs présents en Haute-Garonne, aussi bien du public que du privé.

La réussite de cette première manifestation démontre que les salariés et leurs syndicats ont décidé de s'engager pleinement dans la bataille pour l'emploi, les salaires et la retraite.

D'ores et déjà, un rassemblement unitaire avec FO, la FSU et Solidaires a été mis en place le 16 septembre dernier pour protester devant le siège de la fédération du Parti Socialiste pour demander une entrevue et remettre une motion validée par les AG de syndicats pour interpeller les parlementaires.

Comme nouvelle étape du processus engagé, la CGT s'engage dans la construction d'une semaine d'action du 7 au 11 octobre 2013 à l'occasion de l'ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi Retraite, avec la perspective d'une journée nationale unitaire et interprofessionnelle de grève et de manifestations. Elle mettra tout en oeuvre au niveau national, professionnel et territorial pour que cette mobilisation soit la plus large possible.



Dans ce sens, nous proposerons rapidement à l'ensemble des autres organisations syndicales et de jeunesse, une rencontre afin de finaliser ce prochain rendez-vous d'action.

Ces prochains jours, elle invite les syndicats et les salariés à interpeller leurs députés sur le contenu de la réforme et les attentes sociales exprimées le 10 septembre et majoritairement soutenues dans les sondages. La CGT insiste également, pour que la question des retraites ne soit pas traitée uniquement par le biais des déficits publics. D'ailleurs, ces derniers sont essentiellement dus à la financiarisation à outrance. Pour le capital, la crise est finie. L'envolée du CAC 40 en est la démonstration puisqu'il retrouve son niveau record de 2007. Et on voudrait nous faire croire qu'il n'y a pas d'argent.

La question de l'emploi, des conditions de travail, des salaires, de la protection sociale et de la retraite doit être portée dans tous nos échanges et nos débats.

La CGT invite tous les syndicats à être à l'offensive avec les salariés en partant de leurs revendications.

Quand modestie rime avec démagogie !

A la lecture de certaines publications syndicales, certains revendiquent toutes les avancées sociales et s'octroie toutes les victoires syndicales.

C'est vrai que certains ne sont pas à une contradiction près. Cependant ces attitudes tendent à rompre en permanence l'unité syndicale qui fait défaut à Tisséo.

Plutôt que de s'invectiver dans des publications syndicales et afficher la division tant souhaitée par le patronat, il serait plus opportun d'afficher l'unité syndicale, celle tant souhaitée par tous les travailleurs.

Et puis pour rappel, lors des négociations, ce sont bien toutes les organisations syndicales représentatives à Tisséo qui siègent et négocient.

Et bien souvent les idées des uns et des autres permettent d'avancer, d'améliorer et de gagner tout au long de l'année des revendications pour tout le personnel. A méditer !

Habillement : quelques explications s'imposent...

Sollicitée par beaucoup de Traminots, surpris d'être « condamné à payer à l'Epic Tisséo la somme de 15€ », la CGT leur apporte quelques éléments sur le dossier concernant l'habillement porté devant les prud'hommes de Toulouse.

En son temps, la CGT défendait ce dossier pour que soit pris en compte le temps d'habillage et de déshabillage lors du port obligatoire d'une tenue **pour tous les salariés**.

Cette revendication a été gagnée à Tisséo en 2010 pour les salariés des services techniques après que la CGT ait assignée la direction au TGI pour l'obliger à négocier sur la compensation du temps d'habillage et de déshabillage (voir tract N° 95).

Malheureusement pour les conducteurs et ce depuis le 26 mars 2008, la cour de cassation de Lyon les exclu de cette revendication portant ainsi un coup d'arrêt à cet avancée , gagnée par la CGT de Nancy en 2005.

Le tribunal s'appuyait ainsi sur l'application stricto sensu du Code du travail dans son article L.3121-3 (ex L.212-4) considérant que les

conducteurs devaient remplir les deux conditions : « ... **le port d'une tenue de travail est obligatoire...** » et « ...**l'obligation de s'habiller et de se déshabiller dans l'entreprise...** ».

Ne répondant pas à la deuxième obligation le TGI en 2008 cassait la décision de Nancy considérant que les conducteurs n'avaient pas **l'obligation de se vêtir et se dévêoir dans l'entreprise**.

Autrement dit, aujourd'hui les prud'hommes de Toulouse n'ont fait qu'appliquer la cassation sociale de Lyon (la plus haute autorité juridique dans le pays) et ont débouté tous les dossiers des conducteurs défendus par une autre organisation syndicale.

En son temps la CGT pour ces raisons et sur les conseils de ses avocats avait elle stoppé la procédure pour les conducteurs.

Aujourd'hui ce syndicat souhaite continuer l'action puisqu'il est fait appel de la décision des prud'hommes pour gagner leur « *demande jusqu'à 7000€ par agent* » (voir tract Sud N° 262 d'aout 2008 et 263 de septembre 2008)... A suivre.

Il y a 12 ans à 10H17 ...

Il y a 12 ans, le vendredi 21 septembre 2001, à 10H17, les Traminots subissaient la plus grande catastrophe industrielle de notre pays.

Les Traminots toulousains ont démontré dans cette épreuve un attachement sans faille à leur mission en assurant dès le samedi matin un service public réduit et rendant dès le lundi suivant le service public de transports aux toulousains.

La Cgt n'oublie pas l'engagement des salariés, elle déplore que depuis douze années la direction ignore cette blessure.

Cette catastrophe doit toujours nous rappeler que les directions d'entreprises rechignent toujours à investir sur la sécurité et la maintenance des outils de travail...

Aujourd'hui à Tisséo les manquements à la sécurité sont légions....et les gammes de maintenance remises en cause pour plus de rentabilité...

Et que dire d'une direction qui refuse de remettre « notre » horloge qui était dans la salle des conducteurs et qui s'est figée à 10h17?

S'il est vrai qu'il ne faut pas ressasser le passé il ne faut surtout pas oublier d'où l'on vient pour savoir où l'on va!

La CGT travaille en CE et en CHSCT pour améliorer les choses, mais elle est un peu seule sur ces questions.....



Dépôt de bus de Langlade

Restructuration technique Bus

Face à l'entêtement de la direction sur le projet de restructuration des services techniques, **les agents techniques avec l'intersyndicale CGT-SUD-CFDT-FO ont décidé de frapper un coup fort le jour de la rentrée scolaire !**

Quelle ne fût pas notre surprise de voir arriver « LE » directeur réseau bus /tram en personne venir négocier sur le piquet de grève !!!???

Les salariés l'ont interpellé et ont accepté une réunion le jour même à 14h basée sur **LEUR** revendication : 4 équipes sur chaque dépôt comme à l'heure actuelle !!!

A 14h l'intersyndicale a été reçue et la direction a présenté une organisation de travail à 4 équipes par dépôt sur les trois dépôts (Atlanta/Colomiers/Langlade)

Dépot	Equipe	Agents
Atlanta	Matin	9
	Jour	9
	Après-midi	9
	Nuit	9
Colomiers	Matin	9
	Jour	7
	Après-midi	9
	Nuit	9
Langlade	Matin	10
	Jour	20
	Après-midi	10
	Nuit	11

Les horaires de travail des dépôts d'Atlanta et de Langlade ne changent pas et le dépôt de **Colomiers se callera sur les horaires d'Atlanta.**

C'est une belle bataille sociale qui a été remportée par les salariés des services techniques !!! Leur motivation, leur engagement et leur unicité ont permis cette petite victoire mais beaucoup reste encore à faire !

La direction doit encore nous présenter un futur planning de maintenance. Cela va nous permettre de vérifier le fonctionnement de cette réorganisation et vérifier si les effectifs sont adaptés !

Beaucoup de question restent encore en suspens : La durée journalière de travail, les RTT, le nombre de chef d'équipe, le nombre de T.A., l'impact des visites P.M.A. sur les équipes de dépannage, l'organisation de la partie carrosserie...etc...

La CGT déplore qu'une organisation syndicale se soit attribuée cette victoire en faisant fit de la mobilisation des salariés et de l'intersyndicale. Elle met en péril l'unité syndicale et la mobilisation des salariés, à des seules fins électorales, alors que le combat ne fait que commencer...

Pour la CGT rien n'est encore réglé, nous devons rester mobilisés et vigilants face à une direction revancharde qui va vouloir nous faire payer cette victoire !!!

L'heure ne doit pas être à la division mais au contraire à la mobilisation. La CGT continuera à œuvrer pour que l'unité syndicale, si chère aux salariés, perdure et continue à se battre auprès des salariés et de leurs intérêts.

Ligne 54 ...la goutte d'eau.

La CGT a été reçue le 19/09/2013 par la direction dans le cadre d'une alarme sociale concernant les dégradations des conditions de travail.

Sur un parcours technique avec beaucoup de passages délicats, une période de déviation suite à des travaux, et surtout à une absence totale de sanitaire au terminus de Gleyze Vieille (depuis mars 2012 la CGT le réclame...) l'assiduité des conducteurs à rendre le meilleur service public a été « enfin » récompensée par l'affectation permanente des « bus 96 ».

A l'époque où la crise sévit, Tisséo doit prolonger la durée de vie des 96 jusqu'en 2016...**La crise à bon dos...mais pas les conducteurs !**

L'inconfort du siège de conduite, l'absence de vitre anti agression, de vidéo, d'annonces vocales (prakti-

ques en terme de qualité de service pour les usagers !!!) participent à augmenter considérablement la pénibilité et aggravent les conditions de travail.

D'autant plus quand ce matériel est affecté tout le temps sur les mêmes lignes alors que la CGT réclame à la direction depuis des années de dispatcher ces bus sur l'ensemble des lignes du réseau.

La CGT a demandé que des WC chimiques décents soient installés avant l'installation définitive des « futures » toilettes.

LA CGT a demandé que les 96 soient dispatchés sur toutes les lignes du réseau en attendant leur réforme pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui subissent de mauvaises conditions de travail.

La Direction à l'air de comprendre et doit faire un retour sur les possibilités. A suivre.

Prime d'ouverture pour le prolongement du tram, ligne T1

Traminots, faites fonctionner les cervelles et les calculettes !

Puisque la direction donne une prime pour l'inauguration du Tram, prenons là ! A l'heure actuelle et sans rien faire la Direction versera 150€ à tous les salariés... sieurs catégories de salariés il est plus juste et plus normal que tous soient appelés à l'action pour revendiquer ces 10 points...

Mieux, comme M. Poitrenaud, Directeur général, affirmait ne pas être fermé sur le montant, négoçions une revalorisation de cette prime et basta!

Nous serions bien « cons » de chercher la petite bête en voulant transformer cette prime en complément salarial, prenons la tête, réfléchissons nous nous....

Ensuite, rien ni personne ne nous empêcheront de partir dans des actions pour demander l'augmentation de 10 points du complément salarial.

De plus, il est mathématiquement impossible et surtout irréaliste de transformer cette prime en complément salarial puisque une prime n'est versée qu'en une seule fois et un complément salarial lui s'appliquerait tous les mois...

De même, la Cgt ne demandera jamais aux seuls wattmans de faire grève en bloquant le tram, pendant que les autres seront au boulot, pour obtenir un complément salarial, ce n'est pas juste.

Par conséquent la CGT est d'accord pour demander les 10 points manquants* et revaloriser le DPM et propose que ce soit TOUS les ouvriers, employés et tous les agents de maitrisés qui fassent grève.

Puisque le complément salarial concerne plu-

La Cgt est disposée à faire tout ce qu'il faut pour que tous soient appelés à l'action pour gagner cette prime : volonté de construire ou de détruire..... une action d'envergure qui concernerait : le métro, les bus et le tram...

et organi-

Pour la Cgt s'il doit y avoir un blocage ce sera les trois modes de transports qui doivent être concernés et la mobilisation de tous les traminots pour gagner cette revendication.

De même et là attention DANGER, la Direction a diffusé le TM applicable au tram en décembre prochain.

Pour le moment en terme d'habillage, de relève en ligne et de temps de battements au terminus principal **la grogne monte...**

La Direction pourrait intentionnellement « pourrir » ce TM pour amener les salariés au conflit et compromettre cette prime.

Et bien si c'est sur ce terrain que la direction attend les traminots, la CGT est prête à battre le fer pour garantir des conditions de travail et de vie décentes à tous les wattmen.

Mais la CGT tient à prévenir la Direction qu'à vouloir tout gagner elle pourrait peut-être per-